



Informations COVID-19

MJC de Chamonix – Maison Pour Tous (MPT)

13.09.21

Dans le cadre de l'application de l'état d'urgence sanitaire, nous vous informons des évolutions et adaptations mises en place au sein de la MJC/MPT de Chamonix, ainsi que dans l'ensemble de ses annexes.

- **Port du masque obligatoire** dans l'ensemble des locaux et pour l'ensemble des activités (<https://www.haute-savoie.gouv.fr/Actualites/Coronavirus-Covid-19/Port-du-masque>)
- **Respect des gestes barrières et des distances réglementaires**
- **Désinfection régulière des mains** (gel hydroalcoolique à votre disposition)

Dans le cadre de la réglementation en vigueur, l'accès aux activités hebdomadaires culturelles, sportives, ludiques, de bien-être et artistiques, est conditionné par la **présentation d'un pass sanitaire valide dès 18 ans**, puis à partir du **30 septembre dès l'âge de 12 ans**.

Le pass sanitaire ne sera en revanche **pas nécessaire** pour accéder aux locaux de la MJC-MPT, informations, accueils, services administratifs...

Vous n'aurez pas non plus besoin de présenter le pass sanitaire pour les temps à « caractère social » : activités « jeunesse-enfance-famille », Coup de pouce, accueils libres à la Gare des Glaciers, accueils de loisirs, cours de FLE, temps de discussion...

Par ailleurs, nous vous rappelons que **le pass sanitaire reste obligatoire pour assister aux évènements socioculturels** de la MJC (salle de spectacles la Coupole...).

Dans le cadre des activités nécessitant la présentation du pass sanitaire, **le port du masque reste obligatoire** selon l'arrêté préfectoral en vigueur (<https://www.haute-savoie.gouv.fr/Actualites/Coronavirus-Covid-19/Port-du-masque>).

Nous mettons à jour systématiquement ces informations relatives aux changements, décrets, arrêtés et autres protocoles.

Nous vous remercions de votre compréhension et restons à votre disposition.

Le Directeur de la MJC

B. LEYGNIE
M.J.C. CHAMONIX MONT BLANC
94, promenade du Fori
74400 CHAMONIX MONT BLANC
☎ 04 50 53 12 24